

PROCÈS-VERBAL

LE 8 SEPTEMBRE 2020

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 8 septembre 2020, suivant les avis requis par la loi. Cette réunion est télévisée en direct sur la page Facebook municipale.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Denise Lagacé Rioux  
Michel "Rocky" Ouellette  
Rino Long

Jean Réal Michaud  
Renaud Ouellette  
Jean Maurice Gagnon

ainsi que le directeur général /greffier, Peter Michaud, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Deschênes souhaite la bienvenue aux spectateurs à la maison et rappelle qu'on peut faire parvenir les questions par l'entremise de Facebook.

CONFLIT D'INTÉRÊT

La maire adjointe déclare conflit concernant la modification de zonage sur la rue Main.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Denise Lagacé Rioux/ Jean Maurice Gagnon,**

**2020-062 Que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item 9.2 VTT et 9.3 Broadway Phase 2. Adopté**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Renaud Ouellette / Michel "Rocky" Ouellette,**

**2020-063 Que les procès-verbaux de la réunion régulière du 14 juillet 2020 et de la réunion spéciale du 7 août 2020, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soient adoptés tels que reçus. Adopté**

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à rapporter.

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pendant le mois de juillet et août, démontrent les résultats "eau potable".

**Renaud Ouellette/ Denise Lagacé Rioux,**

**2020-064 que les analyses d'eau potable reçues en juillet et en août 2020 soient reçues et classées. Adopté**

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

TRAVAUX PUBLICS

Les employés ont réparé une latérale d'eau sur le chemin Tobique, nettoyé et désinfecté le réservoir de la rue Évangéline et remplacé une pompe défectueuse à la station de relèvement de la rue Chapel. Ils ont aussi réparé la génératrice au puits 3, réparé la pelouse à divers endroits et recherché la cause d'un gouffre apparu sur la rue Terrace.

La population est encore demandée de conserver l'eau étant donné la période de sécheresse que nous vivons.

Génératrice

**Renaud Ouellette/Jean Maurice Gagnon.**

**2020-065 Que le prix de 46 999,98 \$ plus taxe reçu de Source Atlantic soit accepté pour une génératrice mobile. Adopté**

Autres prix reçus:

Blakney Electric	51 389,05 \$
Source Atlantic	54 962,52 \$ (option 1) et 46 999,98 \$ (option 2)
Sansom Equipment	48 000 \$
Toromont Cat	54 316,19 \$
United Rentals	43 486,93 \$
Smith's diesel & power systems	62 989,38 \$

Bien que cette soumission ne soit pas la plus basse, l'expérience de la firme et la qualité de l'équipement offert sont meilleurs.

Chemin West River – réparation

**Renaud Ouellette /Jean Maurice Gagnon,**

**2020- 066 Que le conseil municipal accepte le prix de Falls Construction au montant de 524 080 \$ plus taxe pour la réparation du chemin West River. Adopté**

Aucun autre prix n'a été reçu.

Opérateur

**Renaud Ouellette / Michel "Rocky" Ouellette,**

**2020-067 Que Sylvain Poitras soit embauché au poste d'opérateur pour le service des travaux publics de Grand-Sault avec période de probation, salaire et bénéfices selon l'entente collective. Adopté**

URBANISME

Un total de 31 permis a été accordé en août pour une valeur de 473 047 \$ et une valeur totale de 5 814 104 \$ pour l'année.

**Renaud Ouellette /Michel "Rocky" Ouellette,**

**2020-068 que le conseil municipal adopte le rapport du service d'urbanisme. Adopté**

ENVIRONNEMENT

Le conseil note les efforts de Maria Albert, Gertrude Leblanc, Ginette Ouellette et Lorraine Desjardins qui ramassent continuellement des déchets le long des rues.

INCENDIES

Les plans pour la nouvelle caserne sont terminés et la construction devrait débuter au printemps 2021.

### MARCHÉ AGRICOLE

On encourage les gens d'appuyer le marché qui est ouvert depuis quatre semaines.

### RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Le nombre de touristes accueillis au centre Malobiannah est très bas comparé aux années précédentes.

On remarque beaucoup d'implication de la part des jeunes dans diverses organisations et programmes.

Les lumières au champ Vétéran seront remplacées prochainement et le design pour le parc de planches à roues avance bien.

On rappelle aux gens d'être patients avec les procédures exigées à cause de la COVID-19.

#### Éclairage au champ Vétéran

**Jean Maurice Gagnon / Denise Lagacé Rioux,**

**2020-069 Que le conseil municipal accepte le prix reçu de K & G Electrick Ltd au montant de 344 300 \$ plus taxe pour le remplacement des lumières au champ Vétéran. Adopté**

Autres prix reçus :

McPhee & Company	420 000 \$
Gagnon Construction	460 000 \$
Rodway Systems	412 581, 74 \$
K-Line Construction	424 799 \$

### CHAMBRE DE COMMERCE

La réunion annuelle aura lieu sous peu. On cherche de nouveaux membres ainsi que des gens pour siéger au conseil d'administration.

Un débat des candidats aura lieu demain pour Victoria – La Vallée.

La Chambre a trois bureaux à louer.

### ADMINISTRATION

Le conseiller Long note que 17 étudiants ont été embauchés en 2020 versus 34 en 2019. La pandémie affecte partout.

#### Agent de contrôle des animaux

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

**2020-070 Que le conseil municipal de Grand-Sault nomme Yvon Michaud en tant qu'agents d'exécution de l'arrêté 25, Un arrêté concernant le contrôle des animaux, et que l'agent d'exécution soit habilité à prendre les mesures et à exercer les pouvoirs et les fonctions énoncés dans l'arrêté municipal et dans la loi sur la Gouvernance locale qu'il estime nécessaire.**

**Il est également résolu que la nomination ci-dessus comprend les paragraphes 144, 151, 152, 157 et 158 de la loi sur la Gouvernance locale.**

**Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté**

Entente pour utilisation d'une rue municipale – abrogation

**Rino Long / Denise Lagacé Rioux,**

**2020-071 Que l'entente intitulée « Entente pour l'utilisation d'une rue municipale » entre le Club VTT Mad-Vic et la Ville de Grand-Sault signée le 27 juin 2011 soit annulée. Adopté**

Rue Front - bail

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

- 2020-072** Que le conseil municipal accepte un bail entre la Ville de Grand-Sault et Marcel Castonguay pour un terrain longeant la rue Front tel qu'indiqué sur le plan provisoire préparé par W. E. Hodges Surveys Ltd daté du 13 août 2020, dossier no. 4198. Adopté

POLICE

La force policière demande aux automobilistes d'être vigilants puisque l'école est recommencée.

Merci aux citoyens qui ont aidé à l'arrêt de l'individu responsable pour la vague de vols dans la municipalité.

Plusieurs commerces ont été endommagés en fin de semaine. On demande l'aide des citoyens encore une fois pour retrouver les responsables. On rappelle que tout appel à Échec au crime est confidentiel.

FINANCE

Les revenus et dépenses en date du 31 août sont de 66% chacun dans le fonds général et de 66% et 55% dans le fonds eau et égout.

Les projections 2020 et les préparations pour le budget 2021 sont en marches.

Dophe Laforge - trésorier adjoint

**Denise Lagacé Rioux / Rino Long,**

- 2020-073** Que Dophe Laforge soit nommé trésorier adjoint pour la Ville de Grand-Sault. Adopté

Dophe Laforge - cautionnement

**Denise Lagacé Rioux/Jean Réal Michaud,**

- 2020-074** Que le nom de Dophe Laforge, trésorier adjoint, soit ajouté au document démontrant le cautionnement des employés reçu de Archway Assurance en effet du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020. Adopté

Changement de but

**Denise Lagacé Rioux/Rino Long,**

- 2020-075** Qu'un montant de 225 000 \$ soit réaffecté du projet de « skateboard park », sous l'ordre ministériel no. 18-0068, services récréatifs, au projet de lumières au parc du centenaire. Adopté

Transfer de fonds

**Denise Lagacé Rioux/Jean Réal Michaud,**

- 2020-076** Qu'un montant de 731,40 \$ soit transféré du fonds de réserve pour « hydrant flushing » au fonds de réserve opération eau et égout. Adopté

Demande de financement

**Denise Lagacé Rioux/Rino Long,**

- 2020-077** Qu'il soit résolu que le greffier, trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité de Grand-Sault une débenture pour la somme en capital de 296 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité de Grand-Sault accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ladite débenture. Adopté

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES

La 35<sup>e</sup> assemblée annuelle a eu lieu aujourd'hui.  
Quelques commerces ont profité du nouveau programme de façades et il y a une possibilité d'un nouvel incitatif à venir.  
Félicitations et merci aux nouveaux commerces sur Broadway.

AFFAIRES COMMENCÉES

Modification de zonage – garages de toile

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre.

**Jean Maurice Gagnon/ Renaud Ouellette,**

**2020-078 que le conseil municipal adopte la troisième lecture de la modification 2020-10 à l'arrêté 1900, Arrêté de zonage, telle que lue. Adopté**

Arrêté 2 – modification 2020-01

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre.

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

**2020-079 que le conseil municipal de Grand-Sault adopte la troisième lecture de la modification 2020-01 à l'arrêté 2, Un arrêté de procédures du conseil municipal de Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Modification du plan municipal – présentation

NB\*\* La maire adjointe Denise Lagacé Rioux déclare conflit et quitte la salle.

Éric Gagnon, directeur du service d'utilisation des terres, présente la modification proposée pour zoner la propriété de Ressources à Aménagement Intégré.  
M. Gagnon indique qu'il y aura des conditions rattachées à cette modification et qu'une entente devra être conclue entre la Ville et le propriétaire.  
L'entente des objections aura lieu à la réunion du 13 octobre 2020

**Renaud Ouellette / Jean Maurice Gagnon,**

**2020-080 Que le conseil fasse publier un avis sur son site Internet et sur sa page Facebook en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, Chapitre 19, indiquant son intention de modifier l'arrêté de zonage afin de changer le zonage de la propriété portant le NID 65143547 appartenant à Joseph Gracien Rioux, et ayant accès sur la rue Main à Grand-Sault, NB.  
Aux fins de l'arrêté de zonage, la modification de zonage est proposée de la façon suivante :  
Pour le terrain portant le NID 65143547, changer la zone RES (Ressource) à AI (Aménagement Intégré avec termes et conditions).  
Le but de la demande est d'assurer que l'utilisation futur des sols du terrain en question soit conforme en vue d'accueillir un projet de trois (3) bâtiments multifamiliaux.  
Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le 13 octobre 2020 à 19 heures, en vue de l'étude des objections reçues.  
Que le conseil demande l'avis écrit au comité consultatif concernant ladite modification.  
Que le greffier se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

Arrêté 25 – contrôle des animaux

La greffière adjointe explique les modifications faites à l'arrêté sur le contrôle des animaux puis procède aux deux premières lectures. On dispense avec la lecture en entier suivant le paragraphe 15(3) de la Loi sur la gouvernance locale.

Renaud Ouellette /Michel "Rocky" Ouellette, que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté 25 « Arrêté concernant le contrôle des animaux » telle que lue. Adopté

Denise Lagacé Rioux/Jean Réal Michaud, que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté 25 « Arrêté concernant le contrôle des animaux » telle que lue. Adopté

#### Véhicule tout-terrain

Tout semble aller bien depuis la mise en vigueur de la loi sur les VTT selon le maire. On félicite l'association et on rappelle aux gens que ce ne sont pas toutes les rues qui sont désignées. Des enseignes seront installées la semaine prochaine pour indiquer la route.

Les gens sont invités de contacter la municipalité si des améliorations peuvent être faites. Le maire remercie le député Chuck Chiasson pour son appui dans ce dossier.

#### Boulevard Broadway – 2<sup>e</sup> phase

Le maire donne un bref historique du projet de reconstruction. La 2<sup>e</sup> phase a été acceptée par la province, un appel d'offre a été sorti et le projet devrait débiter l'an prochain. Le maire remercie le gouvernement fédéral ainsi que Louis Légère et Paul D'Astous du bureau du premier ministre.

#### AUTRES – interventions du conseil, du public et des médias

- intervention du conseil

Le conseil souhaite une bonne récolte aux agriculteurs et bonne entrée scolaire aux enseignants et aux étudiants.

La maire adjointe annonce qu'étant donné les restrictions dues à la pandémie, les galas organisés par la CBDC et NOW n'auront pas lieu.

- intervention du public et des médias

Madeleine Leclerc - Mme Leclerc a pris sur vidéo des conducteurs de VTT et de motocross qui conduisaient sans lumière et qui ont fait du vandalisme. Elle demande comment on réussira à contrôler ces gens. Le conseil lui demande de contacter la force policière dès qu'elle témoigne de telles actions.

#### CLÔTURE DE LA RÉUNION

Le maire remercie le personnel qui a rendu cette réunion virtuelle possible. Il invite la population à profiter de la saison malgré la pandémie.

Michel "Rocky" Ouellette / Jean Réal Michaud, propose la clôture de la réunion à 20 heures. Adopté

---

Marcel Deschênes  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Greffière adjointe